

Question présentée par le député :

M. Emmanuel Deonna

Date de dépôt : 24 février 2022

Question écrite urgente

Quelles mesures du Conseil d'Etat pour augmenter l'attractivité et les conditions de travail dans les EMS ?

Si elles ont très bien su la gérer, la crise du COVID-19 a toutefois pesé très lourdement sur les équipes soignantes des EMS. De plus, alors qu'ils étaient surchargés avant l'avènement de la pandémie, les EMS de l'arc lémanique peinent aujourd'hui à remplir leurs lits. Certaines institutions pour personnes âgées estiment avoir pu survivre à la crise grâce à des départs naturels et des réallocations de ressources internes. Cependant, plusieurs d'entre elles tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme ! Elles estiment à juste titre qu'il est vital de ne pas toucher au personnel, qui forme le cœur de leurs institutions. Selon la FEGEMS, les établissements moins bien situés, ou plus anciens ou moins confortables, peinent à recruter des résidents.e.s.

Par ailleurs, un cas récent impliquant un EMS du centre-ville relaté dans la presse concerne le licenciement d'une aide-soignante travaillant dans une équipe en sous-effectif. Selon les syndicats, l'EMS en question a ignoré que l'incapacité de travail de l'aide-soignante a été causée par une violente agression d'un résident survenue dans une situation de sous-effectif évident. « L'employeur ne se pose ni la question du retour au travail de Clara ni du besoin ou non d'un poste adapté, voire d'un reclassement professionnel. » L'employeur réfute catégoriquement cette affirmation, tout en admettant que « la tranche horaire de 15 h 30 à 16 h 15, destinée à la sieste et aux animations, nécessite moins de personnel soignant ». De son côté, le département estime qu'il n'est pas exclu qu'il y ait eu des manques ponctuels d'effectifs, sans toutefois que la sécurité des résidents ait été mise en péril.

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il voudra bien fournir aux questions suivantes :

- *Compte tenu notamment du fait que les cantons de Valais et de Vaud ont accordé de l'aide à leurs EMS, quelles mesures financières ou opérationnelles le Conseil d'Etat entend-il promouvoir pour soutenir les EMS genevois ?*
- *Comment le Conseil d'Etat entend-il œuvrer pour améliorer l'attractivité des EMS genevois ?*
- *Quelles sont les mesures prises par le Conseil d'Etat pour faire face au sous-effectif de personnel dans les EMS genevois ?*